

Règlement Trophée Caïssa Perpignan 26 Février 2023

Salle Al-Sol, 10 rue des jardins Saint Louis, 66000 Perpignan

Article 1 : Organisation

Le Club d'échecs Perpignan les Rois de la Têt organise un tournoi d'échecs féminin homologué FIDE, cadence Rapide, le 26 Février 2023, Salle Al-Sol, 10 rue des Jardins Saint Louis, 66000 Perpignan.

Sont autorisés à participer au tournoi les joueuses licenciées A ou B à la Fédération Française des Échecs ou licenciés FIDE.

Article 2 : Règles du Jeu et appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE et de la FFE adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.

Les appariements se font selon le système suisse intégral. L'article A.4 du Livre de l'Arbitre de la FFE s'applique pour l'intégralité du tournoi. La couleur du joueur avec le numéro d'appariement 1 sera tirée au sort avant le début de la première ronde. Les appariements sont assistés par le logiciel PAPI conçu par Erick Mouret.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 : Cadence

La cadence du tournoi est de 15min + 3s par coup pour l'intégralité de la partie. Le tournoi se jouera en 7 rondes.

Article 4 : Horaires

Pointage obligatoire de 9h00 à 10h00.

Ronde 1 à 10h30, ronde 2 à 11h30, pause déjeuner, ronde 3 à 13h00, ronde 4 à 13h50, ronde 5 à 14h40, ronde 6 à 15h30, ronde 7 à 16h20 remise des prix à 17h30.

Toutes les parties commencent en même temps et les pendules des retardataires seront enclenchées par l'arbitre ou l'adversaire. Le retard autorisé avant d'être déclaré forfait est de 5 minutes par rapport à l'heure prévue de début de la ronde sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 5 : Droits d'inscription et Prix

Droits d'inscriptions : 5 € si inscription par e-mail avant le 22 Février à minuit. +5 € après ou sur place (dans la limite des places disponibles). Possibilité de prendre sa licence FFE sur place au Club de Perpignan.

Les scolaires non-licenciés suivant des cours d'échecs à l'école ont leur licence FFE et l'inscription à leur premier tournoi offerts. Ils doivent spécifier leur école et leur classe lors de leur inscription.

Prix : Coupes, médailles et lots. Qualification pour la première moitié du classement à la finale du Trophée Caïssa, voir directement avec l'organisation : <https://caissa.wolfangel.fr/>

Tournoi comptant pour le Circuit du Roussillon 2023 (2000 € de prix).

Article 6 : Classement et départages

Les systèmes de départages seront dans l'ordre 1. Buchholz Tronqué 2. Cumulatif 3. Performance

Article 7 : Nulles par consentement mutuel

Les joueurs sont libres de proposer nulle à leur adversaire.

Article 8 : Particularités

- Tout forfait non prévenu auprès des arbitres sera sanctionné par l'exclusion du tournoi. Ces abandons seront signalés au Directeur des Titres et des Sanctions pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- Toute attitude non convenable ou tout manque de respect aux directives des arbitres se verra sanctionné à sa juste mesure.
- Une tenue correcte est attendue de la part de tous les participants et des spectateurs.
- Les analyses et les blitz sont interdits dans la salle de tournoi (y compris après les rondes)
- Prière d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement oral. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 9 : Arbitrage

Arbitre Principal : Stéphane Laborde (AFO1)

Article 10 : Appels

Une commission d'appel est mise en place et composée de 3 membres. Elle sera composée de l'organisateur ainsi que de 2 joueurs du tournoi.

Article 11 : Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'organisateur et arbitre principal
Stéphane Laborde